Vol. XXXVIIII — Saint-Boniface, Manitoba, 27 Juillet 1916. — No. 38

ABONNEMENT
Canada.......................$1.00 par année
Etats-Unis....................1.50 "
Europe (compris le port).......2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente........8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
Saint-Boniface, Manitoba

La Societe St-Jean-Baptiste

A une réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste, dimanche, l'Hon. Juge Prendergast a été nommé président; 1er vice-président M. S. J. Dussault; 2ème vice-président, M. Adrien C. Potvin; Secrétaire archiviste, M. J. A. Beaupré; secrétaire correspondant M. William Raymond; Trésorier M. C. Dussault; commissaire ordonnateur M. C. Cusson; comité de régie, M.M. Alex LaRivière, J. A. F. Bleau et Ernest Lévêque.

Des remerciements ont été votés aux anciens officiers, entre à M. le président LaRivière. On célèbrera la fête nationale à Saint Boniface avec un éclat inaccoutumé l'an prochain.

La Société espère que dans douze mois, elle pourra assister à l'inauguration de l'autel q'elle veut dédier à Saint-Jean-Baptiste dans la cathédrale.

Chronique de la Province

PAROISSE DE SAINT-LÉON

Une belle et féconde retraite vient d'avoir lieu en notre paroisse. Elle a été prêchée par le R. P. Décoene Rédemtoriste. Cette retraite a duré 6 jours et les paroissiens ont affiué d'une manière exemplaire aux instructions donnés matin et soir.

Sur la suggestion du zélé missionnaire il a été décidé que la paroisse achèterait en souvenir de cette retraite, une belle lampe qui sera suspendue devant l'autel de la St-Vierge et entretenue jour et nuit en l'honneur de la Reine du Ciel. Déjà les souscriptions marchent et nous croyons savoir que c'est une belle lampe que veulent avoir les paroissiens de Saint-Léon. Leur belle et grande église montre qu'ils sauront mener à bonne fin ce qu'ils entreprennent de faire.

Le R P. Décoene, qui, en même temps que très savant, et très distingué, est un homme pratique qui sait mener plusieurs bonnes choses de front, a profité de son court passage au milieu de nous pour prendre plusieurs photographies de l'église, du couvent et des sites si si ravissants qui font de Saint-Léon sans contredit une des plus intéressantes paroisses du Manitoba.

Avec la retraite coincédèrent aussi les examens de fin d'année et la distribution des prix au Pensionnat des Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies du Sauveur. Les examens furent très satisfaisants, en français et en anglais; et Messieurs les Commis-saires, qui ont bien voulu y assister, en ont rendu le meilleur témoignage. La distribution des prix avait été remise au lendemain. Le programme, préparé avec bon goût, fut exécuté avec beaucoup d'entrain et d'art par les élèves des bonnes soeurs. Les chants ont été charmants. De magnifiques prix furent ensuite distribués. Le R. P. Curé avait voulu donné luimême les prix d'excellence et d'instruction religieuse. Après une belle adresse lue par une des élèves, le R. P. Decoene, qui, malgré les labeurs de la retraite avait bien voulu honorer de sa presence cette petite fête, adressa de bonnes et sympathiques paroles aux enfants et à leurs parents réunis pour la circonstance.

BRUXELLES Man.

Aujourd'hui le 18 juillet, a été célébré en l'église paroissiale le mariage de M. Arthur Doyon



Instituteur catholique avec Melle Anaïs Dubuc, fille de M et Mme. Dubuc, négociant à Bruxelles. De nombreux amis des mariés assistaient à la cérémonie au cours de laquelle le R. M. Heynen, curé, a adressé aux jeunes époux une touchante allocution Tous deux sont natifs de la paroisse de St-Isidore, comté de La Prairi. Après la messe solennelle servie par trois des élèves de M. Doyon, les époux sont partis pour Brandon en voyage de noces.

Le R. M. H. Heynen compte partir prochainement pour l'Europe. Il a annoncé dimanche aux paroissiens, sur une communication de S. G. Mgr. l'Archevêque que S. G. Mgr. Haylen, évêque de Namur(Belgique) pendant le congrès eucharistique de Montréal compte visiter la paroisse de Bruxelles après le Congrès.

STE-ANNE DES CHÊNES, MAN.

Il y aura le 2 août prochain le pèlerinage annuel par train spécial, au sanctuaire de Ste-Anne des Chênes. M. Emile Benoit prépare des tables pour recevoir les pèlerins. Il y aura grand'messe et sermon par un prêtre de St-Boniface.

Les pèlerins pourront constater que des travaux importants ont été exécutés à l'intérieur de de notre sanctuaire. Les travaux en tôle galvanisée par M. J. A. Charette, les peintures et décorations par M. M. Pambrun et Langlemet, les bancs par M. Cusson, tous de St-Boniface.

• • •

Des ouvriers sont occupés à construire la bâtisse municipale, qui servira en même temps de cours de justice.

• • •

Il a été décidé de bâtir une maison d'école pour les garçons. Le couvent actuel est trop petit pour les enfants des deux sexes; 80 pensionnaires ont suivi les cours. Il faudra avant peu a grandir le couvent pour loger et les pensionnaires et recevoir les externes. C'est le désir des contribuables d'avoir des Frères pour faire la classe aux petits garçons. Mais où trouver l'argent, avec la perspective d'une très pauvre récolte de foin, de grains et de légumes.

• • •

La Société St-Jean Baptiste a célébré sa fête nationale. L'an prochain ce sera le tour de la société de St-Joseph. Cet arrangement entre Canadiens-Français et Métis de Ste-Anne est une preuve de bonne entente entre les deux groupes de la population.

• • •

Nous avons eu nos 40 heures, qui sont venues en temps opportun calmer les esprits après une lutte ardente. Voilà encore un comté français sacrifié. Cependant M J. B. Lauzon avait rendu de nombreux et grands services au comté en y faisant exécuter des travaux considérables et importants.

• • •

Nous avons reçu la visite de Sir Wilfrid Laurier qui a été l'hôte de M. Richer. Plusieurs avaient exprimé fermement et publiquement leur opinion, que dans l'adresse on attirât fortement mais respectueusement l'attention de l'honorable premier ministre sur la question scolaire; mais l'esprit de parti, qui obscurcit les intelligences. amollit les caractères, avachit les coeurs, s'est contenté d'une adresse anodine et à l'eau de rose On a eu peur de faire entendre le langage de la vérité à cet homme doué de si beaux et si magnifique talents; on a eu peur de dire la vérité à cet illustre homme d'état qui, arrivé à la dernière étape de sa vie, devrait se lever avec la force de son éloquence et de son prestige immense à l'instar d'O'Connell, du comte de Mun, Garcio Moreno et Windhorst pour défendre ce que nous avons de plus cher et de plus sacré: l'éducation Chrétienne Catholique Française de l'enfance, et nous redonner ce que la Constitution même nous garantit: Nos droits scolaires.

L'Honorable Premier ministre accomplira un acte de réparation en nous réintégrant dans tous nos droits scolaires et en faisant disparaitre le néfaste règlement Laurier Greenway qui nous régit depuis plusieurs années et avec lequel nous respirons à peine, mais grâce cependant à la bonne volonté de l'administration actuelle.

Trafiquer sur notre bonne réputation et tromper le public, voilà ce que les imitateurs de l'Emplâtre au Menthol "D.&L. tâchent de faire. Ne vous laissez pas tromper. Insistez sur le véritable "D.& L."

Le Manitoba

Mercredi, 27 Juillet 1910

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque

Mgr l'Archevêque est de retour au milieu de nous. Sa Grandeur est arrivée vendredi d'un voyage de trois mois en Europe.

Notre distingué pasteur a séjourné en France où il a fait une cure, à Contrexeville, puis il a été présenter ses hommages au chef de l'Eglise, à Rome.

Monseigneur nous a dit, dans un éloquent et paternel sermon, dimanche, à la cathédrale, dans quels sentiments d'affection l'avait reçu Pie X.

Sa Sainteté prend un intérêt toujours grandissant à la jeune Eglise du Canada.

Nous nous réjouissons d'apprendre que la santé de Mgr. l'Archevêque s'est améliorée. Tout l'archidiocèse est heureux de revoir son chef et de lui offrir des hommages de bienvenue.

Les Elections de Manitoba

La province du Manitoba a eu ses élections générales.

Le gouvernement Roblin est maintenu au pouvoir par 28 députes conservateurs contre 13 libéraux.

Sur ces 41 délégués du peuple, les Canadiens français n'en ont élu que trois de leur race: M. Joseph Bernier, dans Saint-Boniface; M. A Préfontaine, dans Carillon, et M. Aimé Bénard dans Assiniboine. Ce n'est pas assez.

Nos compatriotes du Manitoba auraient dû élire un plus grand nombre des leurs. *C'était une belle occasion d'affirmer leurs droits*. Il est regrettable qu'ils l'aient laissé passer sans en tirer quelque profit.

(*La Croix* de Montréal, 16 juillet.)

Nous soulignons une phrase de l'article de la *Croix*. Si pour *affirmer nos droits* il nous faut *toujours* élire des députés de notre race, nous ne pouvions affirmer nos droits que dans quatre comtés. Car il n'y a dans la province, actuellement, que quatre comtés où la majorité soit française: Saint-Boniface, Carillon, Assiniboia, LaVérendrye. *Nous avons affirmé nos droits* dans trois comtés. Le comté de *LaVérendrye* a affirmé les droits d'un autre élément, par une majorité de neuf voix. Cela fait trois affirmations contre une affirmation opposée. Cela vaut mieux que les affirmations nationales auxquelles on nous a habitués depuis quelques années dans d'autres endroits du Canada, où l'on se flatte d'être à la fois centre et boulevard de la race.

Si nous ne nous préoccupions surtout de nos propres affaires et ne donnions avant tout notre attention aux choses françaises de l'Ouest, nous pourrions peut-être trouver nos *affirmations*—par formules majoritaires—aussi concluantes que les *affirmations* d'autres qui jusqu'ici nous ont donné plus de conseils que d'exemples.

Mais ces trois affirmations sur quatre possibles ne constituent pas la somme de notre effort. Tous ceux qui sont au courant de la distribution de la population française de Manitoba savent autre chose.

Il faut être aimable avec ses confrères, mais il nous faut tout de même écrire que, à proprement parler, cette phrase de la *Croix* témoigne d'une certaine ignorance de notre situation.

La population française de notre province compte pour la défendre à la législature non pas seulement le groupe canadien, mais aussi un groupe important de députés anglais dont les comtés comportent de grosses fractions françaises. Les deux groupes réunis forment un peu plus du quart de la législature.

Ce n'est donc pas dans quatre comtés seulement que nous pouvions *affirmer nos droits*, c'est dans dix ou onze comtés. Or sur ces dix ou onze comtés, deux seulement se sont tournés contre nous—LaVérendrye et Winnipegouest. Les autres comtés: Saint Boniface, Carillon, Assiniboia, Morris, Dufferin, Manitou, Dauphin, Avondale ont donné de grosses majorités contre M. Norrie: Ce sont nos compatriotes du Manitoba qui avaient une belle occasion d'affirmer leurs droits et qui ne l'ont pas laissé passer sans en tirer quelque profit. Ces compatriotes, un bon nombre des libéraux pourtant, envoyaient au diable la discipline de parti et votaient contre M. Norris, apôtre de l'instruction obligatoire et de l'Université d'Etat athée.

C'est plus et c'est mieux qu'une affirmation en l'air, cela; c'est un acte de résistance. C'est mieux qu'une parole vague et confuse! C'est mieux que *l'affirmation* d'un publiciste éloigné et mal renseigné. C'est un acte de représailles de la part d'un groupe qui vit encore, bien que les gazettes l'aient souventes fois déclaré noyé; c'est la minorité française qui a frappé en plein flanc son ennemi et qui l'a immobilisé au moins pour quelqué années.

* * *

"Nos compatriotes du Manitoba auraient dû élire un plus grand nombre des leurs."

Sûrement pas avec les appoints que notre confrère nous a envoyés!

S'il y a un groupe qui, moins que tout autre, peut nous faire des observations sur le nombre de nos représentants dans les Chambres, c'est bien le groupe de la *Croix*, répétiteur de l'ancienne école qui se dressa contre les efforts de Mgr. Taché et des autres canadiens de l'Ouest d'il y a vingt et trente ans. Cette école est lourdement responsable des événements qui se sont déroulés ici depuis 1890. Elle commit une erreur qui nous fut fatale, et qui est en train de devenir aussi fatale à la province-mère. Le prochain recensement du Canada expliquera toute notre pensée.

Puisqu'on a voulu absolument que nous fussions perdus pour la nationalité; puisqu'on s'est énergiquement opposé à ce que des secours nous fussent envoyés, on pourrait au moins, ne fut-ce que par une sage prudence personnelle, garder le silence, même si on trouve que les compatriotes du Manitoba n'élisent pas assez des leurs à la Législature de leur province. C'est là une décence que nous ne devrions pas être obligés de demander à la *Croix*.

* * *

L'esprit patriotique s'est assez aiguisé au Manitoba et dans tout l'Ouest canadien, depuis tant d'années que nous luttons, pour que nous ne soyions pas effrayés de l'avenir.

Nous sommes soixante-mille dans l'Ouest. Avec une puissante organisation et avec la vigueur de la race, c'est assez pour vivre et pour grandir, en dépit de tout de qui pourra s'écrire dans l'Est par des journalistes qui jugent de tout mais qui ne se renseignent pas sur tout.

Le *Manitoba*, pour sa part, a à peu près renoncé à verser des larmes dans les manches d'autrui. Nous croyons que nous pourrons faire nous mêmes notre propagande, dans les Etats-Unis, en Europe, même dans la province de Québec.

Avec du courage, avec de la confiance, avec une discipline nationale attentive, nous pourrons continuer longtemps encore à *affirmer nos droits*.

Si maintenant on nous demande comment nous arriverons au redressement définitif de nos griefs et à l'entière jouissance de nos prérogatives constitutionnelles, nous répondons que, plaçant la Providence au-dessus de tout ce qui s'agite en ce monde, nous croyons discerner dans le mouvement de l'immigration, dans notre propre développement, dans une mentalité en voie de modification dans le pays, dans le sens du vent, si vous voulez, des signes de survivance assurée.

La notion du droit ne périt pas facilement. Nous avons été frappé, il y a une quinzaine, par la lecture de quelques phrases jaillies de la plume de Victor Hugo, en 1866, devant une grande injustice européenne. La plume de Victor Hugo,—instrument de sonorité merveilleuse—a souvent été vagabonde, mais cette fois-ci elle créa des sentences vraiment lapidaires:

Il n'y a pas de faits accomplis. Il n'y a que le droit.

Les faits ne s'accomplissent jamais. Leur inachèvement perpétuel met leur issue en doute. Le droit est inamissible. Des vacances d'événement peuvent durer; il reparait. La Pologne surnage. Voilà quatre-vingt-quatorze ans que la politique européenne déclare ce cadavre, et que les peuples regardent flotter au-dessus des faits accomplis, cette âme.

N. B.

Une rebuffade aux Francs-Maçons Canadiens-Français A Montreal

Au nom de la loge maçonnique "Les Coeurs-Unis" No. 45, M. le notaire C.-J.-E. Charbonneau a offert un contribution de $10 pour le monument Dollard.

Le président de l'Association de la Jeunesse a refusé d'accepter la contribution provenant de cette source. Le chèque porte les signatures de M. M. W. Constantineau, Paul-C. Côté et Chs-J. Béland.

Comme l'A. C. J. C. (Casier, 2183, Montréal s'est engagée à rendre un compte public des souscriptions qui lui sont adressées, elle publie la correspondance échangée à ce sujet et qu'on ne lira pas sans intérêt.

C. J. E. Charbonneau, Notary and Commissioner, Marriage Licenses.
Canada Life Building, Cable Address "De Creitz" W. U. T. Code.

Montréal, 2 juillet 1910.

M. le Secrétaire A. C. J. C. B. P. 2183, Montréal.

Monsieur:

Au nom du Vénérable, des officiers et membres de la Loge, "Les Coeurs-Unis" No. 45 Registre de Québec, des Francs-Maçons anciens libres et acceptés, je vous inclus un chèque à votre ordre au montant de $10. notre modeste contribution au monument Dollard des Ormeaux, ce vaillant héros qui honore notre histoire nationale.

La Franc Maçonnerie a de tout temps exalté les vertus et les bienfaits, le courage et l'abnégation de ceux qui se sont illustrés pour la patrie. Nous, Canadiens Français, Franc-maçons, désirons contribuer à l'érection de ce monument, pour enseigner à la génération actuelle et future que nous savons reconnaitre en Dollard des Ormeaux un bienfaiteur de l'humanité, et que nous voyons dans le culte des grands hommes un excellent élément d'éducation civique; et en y aidant ainsi de notre légère et sincère obole, nous obéissons aux principes de solidarité et de tolérance qui nous animent et qui doivent animer tous les Canadiens à quelque race ou religion qu'ils appartiennent.

Veuillez, M. le Secrétaire, accepter l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Loge
C. J. E. Charbonneau.

Voici la réponse de M. V. E. Beaupré, président de l'A. C. J. C.:

Montréal 18 juillet 1910

Monsieur. C J. E. Charbonneau, notaire, édifice "Canada Life" Montréal.

Monsieur,

En raison de mon absence de la ville, la lettre que vous avez adressée à notre secrétaire vient seulement de m'être communiquée, en même temps qu'on me remettait le chèque envoyé par la loge maçonnique "Les Coeurs-Unis" No 45, pour le monument Dollard.

Je regrette que ces circonstances ne m'aient pas permis de vous donner une réponse plus prompte, car je dois vous apprendre que notre association ne peut accepter votre souscription.

Votre lettre parle de bienfaiteurs de l'humanité, d'éducation civique, de solidarité et de tolérance; vous oubliez que le martyre du Long-Sault fut d'abord inspiré par le sentiment chrétien.



L'éducation civique et la solidarité que vous mentionnez n'ont jamais engendré de dévouement semblables. C'est au pied des autels, dans la réception du pain des forts, que Dollard et ses compagnons furent puiser le courage sublime qui les fit non pas attendre vaillamment la mort au poste où le devoir les fixait, mais voler au devant de cette mort, alors que rien ne les y obligeait.

La glorification de Dollard est donc la glorification de l'héroïsme chrétien encore plus que du patriotisme le plus pur. Et dans leur noble fierté, ces héros du Long-Sault s'indigneraient de savoir que pour leur élever un monument sur la terre qu'ils ont sauvée, il a fallu recourir aux aumônes de ceux qui, aujourd'hui, s'efforcent de ruiner l'oeuvre pour laquelle ils ont jadis versé leur sang.

Le monument à Dollard, en temps que la souscription canadienne-française est concernée, doit être élevé par des patriotes qui gardent jalousement au coeur la tradition nationale et s'efforcent de la maintenir intacte et vivace chez notre peuple, non par ceux qui la déforment ou la trahissent.

L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, que j'ai l'honneur de représenter, croirait forfaire, si au nom d'une solidarité qui n'existe pas réellement et d'une tolérance mal entendue, elle consentait à une semblable compromission.

Vous trouverez sous ce pli votre chèque que je vous renvoie, car ce montant ne peut-être versé aux fonds du monument à Dollard.

Veuillez recevoir, monsieur, mes salutations empressées,

V. E Beaupré,
Président de l'A. C. J. C
Casier postal 2183.

Le Vatican et l'Espagne

Rome 20.—L'Osservatore romano" publie la note officielle suivante:

Depuis qu'a surgi en Espagne la question de la situation juridique des ordres religieux et des congrégations, quelques journaux ont publié des nouvelles inexactes sur les dispositions du Saint Siège. Ils l'ont accusé d'intransigeance absolue, comme s'il opposait un refus systématique à tout accord raisonnable. Au contraire, nous sommes autorisés à déclarer qu'avec le cabinet espagnol actuel, non moins qu'avec les précédents le Saint Siège s'est montré disposé à d'importantes concessions.

Nous citerons entre autres:

La limitation des maisons religieuses par la suppression de toutes celles—sauf quelques exceptions opportunes—qui comprennent moins de douze religieux;

L'obligation, pour en ouvrir de nouvelles, d'obtenir l'autorisation du gouvernement.

L'assujettissement des congrégations religieuses aux impôts du royaume qui pèsent sur toutes les autres associations jouissant de la personnalité juridique ou sur l'ensemble des sujets espagnols.

L'obligation, pour les étrangers qui ont l'intention de fonder des ordres religieux ou des congrégations jouissant de la personnalité juridique reconnue par l'Etat, de se faire naturaliser d'abord dans le royaume, suivant les lois civiles.

Le Collège de Saint-Boniface

A TRAVERS LES REGISTRES

(*Suite et fin*)

Nous avons vu qu'en 1860, après le départ des Frères, le P. Le Floch O M I. puis le P. Lestanc furent chargés de la direction du collège. En 1866 le directeur était M. Geo Dugas et M L R Giroux lui succéda en 1869. Le P. Lavoie O.M.I. prit la direction en 1870 et la garda jusqu'en 1878, lorsqu'il la céda à M. Forget-Despatis.

Il convient de s'arrêter un peu sur la vie de ce prêtre éminent, à qui Mgr. Taché fit l'honneur de lui confier l'organisation du programme d'enseignement lorsque le collège, affilié à l'Université, entrait dans une carrière nouvelle Né à Terrebonne, en 1835, M. Forget fit ses études au séminaire de Montréal où il prit l'habit ecclésiastique. De fréquentes attaques d'épilepsie furent cependant un obstacle à son admission dans les ordres sacrés. En attendant la délivrance de cette maladie, il enseigna pendant dix ans puis il s'enrôla un des premiers parmi les zouaves pontificaux canadiens. Il ne revint d'Europe qu'après la prise de Rome. M Georges Dugas l'engagea alors à se consacrer aux missions de l'Ouest. Et c'est à Saint-Boniface qu'il fut élevé à la dignité sacerdotale, le 6 janvier 1875, lorsqu'on eut bien constaté qu'il n'était plus sujet aux attaques épileptiques. Il fut secrétaire de Mgr Taché depuis son arrivée à St-Boniface en 1871 jusqu'au mois de septembre 1878, où il fut nommé directeur du collège.

M. Forget s'aquitta de ses nouvelles avec une maîtrise que ses compagnons de travail et Mgr. Taché lui-même ne savent assez louer. Outre ses fonctions de directeur il cumulait celles de représentant du collège au bureau des études de l'Université, de prédicateur à la cathédrale, de professeur de latin, de grec et de théologie. Sa prompte mort devait jeter le deuil dans le collège et porter un coup bien sensible à l'évêque de St-Boniface.

Le 21 mai 1881, pendant la classe, M. Forget eut une attaque d'épilepsie Le jour même cependant il reparaissait dans la communauté. Il eut une nouvelle attaque le 6 juin, et il expira deux jours après au milieu de grandes douleurs.

Le deuil des élèves, la désolation des professeurs, qu'on lit à toutes les lignes du *Journal*, les éloges que firent du défunt les journaux de Winnipeg et les dignitaires de l'Université, surtout les regrets et les larmes de l'illustre Mgr. Taché, font grand honneur à M. Forget. "C'est une perte nationale, c'est un deuil public," écrivait le "Métis." Les élèves renoncèrent aux prix qu'ils avaient mérités par leur travail de l'année afin d'aider à l'érection d'un monument à leur directeur. "Bien des élèves inaugurèrent leurs vacances par une effusion de larmes. "A la séance de la fin d'année, Monseigneur, la voie entrecoupée par l'émotion, remercia les élèves de l'offrande de leurs prix, fit l'éloge du défunt et annonça que M. Forget "aurait un digne successeur, un homme qui continuerait l'oeuvre si belle et si nécessaire à laquelle une vie précieuse venait d'être sacrifiée."

Ce successeur était M. l'abbé A. A. Cherrier, curé actuel de l'Immaculée Conception à Winnipeg. Une tâche assez lourde l'attendait L'ancien collège était depuis longtemps trop petit, et en septembre 1881 on allait entrer dans la nouvelle bâtisse commencée depuis deux ans et à peu près terminée. Rien n'avait été épargné pour rendre le nouveau collège aussi confortable que possible: éclairage au gaz, chauffage à l'eau chaude, système d'aqueduc, tout était aussi moderne qu'on pouvait le désirer à cette époque sur les bords de la Rivière Rouge. Les vacances et les premiers jours de l'année furent consacrés à l'installation, et le 28 septembre Mgr. Taché venait présider le premier repas des élèves au collège.

M. Cherrier fut directeur jusqu'au mois de juin 1884.

A la séance de distribution des prix Monseigneur annonça que son remplaçant serait M Azarie Dugas, aujourd'hui Vicaire-Général de l'archidiocèse. Un au plus tard, le 18 juin 1885 M. Dugas annonçait lui-même l'arrivée prochaine des Jésuites qui prendraient possesion du collège.

En effet, les difficultés sans cesse renaissantes qu'il éprouvait à recruter un personnel enseignant avaient décidé Mgr. Taché à confier son collège à une congrégation religieuse

Les négociations avec les P.P. Jésuites étaient conclues, et au mois d'août le P. Lory était nommé recteur

Au commencement d'août 1885, Mgr. Taché mettait les clefs du collège aux mains des Rév. Pères Jésuites Avec le R. P. Lory arrivaient les P P. Drummond, préfet, Lussier, procureur, French Blain, Belliveau, O'Bryan et Paquin. Quatre frères coadjuteurs les accompagnaient, les F. F. Blouin, Gaudet, Lefevre, et Fortier.

Le Rev. M. G Cloutier curé actuel de St-Norbert demeura au collège comme professeur de philosophie et de sciences naturelles. De plus les R. R. M. Réné prêtre, M. M. Montreuil, Turcotte, Lavigne, Cameron, Dubois et Poitras eccl, restèrent au collège comme professeurs.

Durant l'année suivante cent cinq élèves furent inscrits sur les régistres; l'école paroissiale était désormais séparée du collège.

En 1891, le P. Henri Hudon devient recteur et le P. Chartier lui sucède en 1894. Le P. Père J Paquin est nommé recteur en août 1898, mais la maladie le contraint bientôt de remettre l'administration au P. Hyacinthe Hudon; celui-ci fut remplacé en 1903, par le P. J. Dugas auquel succède le P. Filiatrault au mois de septembre 1908. Enfin, ces jours derniers nous arrivait le R P. Jos. Carrière, qui, au nom de la Compagnie de Jésus, accueillera, dans quelques semaines les "anciens" autour de leur *Alma Mater*.

AD. D.

Questions

Monsieur le Rédacteur,

Comment se fait-il que notre aqueduc nous fasse défaut plusieurs fois par semaine depuis quelque temps?

A tout moment, on s'aperçoit que l'eau ne veut pas sortir des robinets

N'y aurait-il pas moyen que l'ingénieur qui a soin de l'aqueduc, maintienne toujours une pression suffisante?

En cas d'incendie, où en serions-nous avec ce système?

J'attire l'attention du Conseil sur la manière dont l'aqueduc est conduit et je sais que le Conseil verra à la chose.

Un contribuable qui paie de grosses taxes.

—Le cigare 1912 est en vente au bureau de J. B. Leclerc,

Chez Nous ET Autour de Nous

—M. le docteur Bourgouin, de Montréal, est en visite à Saint-Boniface.

—M. Adrien LaRivière, d'Edmonton, est de passage en cette ville, en route pour Montréal.

—M. Antonio Béliveau, gérant du Fashion Craft, est parti lundi pour l'Est, en voyage d'affaires.

—A LOUER, Magasin à fruit et restaurant, sur l'Avenue Taché, St-Boniface. S'adresser à J. Lecomte.

—Madame Renaud, No. 11, rue Masson, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—Bonne maison moderne avec chauffage à l'eau chaude à louer rue LaVérandrye. S'adresser à M. G. A. Gareau 48 Rue Dumoulin.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—L'exposition qui vient de finir est la meilleure que nous ayions jamais eue. Qualité des objets, représentations, nombre des visiteurs, recettes, tout a été supérieur au passé.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré 512 McIntyre Block Winnipeg.

—On demande de suite une servante pour faire l'ouvrage dans une famille française de 4 personnes adultes. Gages 18 dollars par mois. Ecrire à Mme E Foret à Francis (Sask)

—Les amis de Madame George Halet née Berthe Simon ancien nement de Winnipeg, apprendront avec plaisir l'annonce de la naissance d'un fils, à Bruxelles (Belgique) le 6 de ce mois.

—La Présidente et les Dames Patronesses de l'Hôpital offrent leurs remerciements empressés à tous ceux qui ont encouragé leur oeuvre à l'Exposition de Winnipeg, et qui, de ce chef, ont assuré le succès *des diners de l'Hôpital.*

—M. J. Dufault, contre-maitre charpontier de St-Boniface, demeurant au No 116 rue de l'Hôpital a eu la douleur de perdre son jeune fils Eugène âgé de six mois, décédé le 21 courant; la sépulture a eu lieu au cimetière paroissial.

—Les trottoirs en ciment et les clôtures en fer ornementé qu'on pose autour de la cathédrale et de l'archevêché sont du meilleur effet. Le collège fait aussi de grands travaux d'embellissement dans ses jardins. Lorsque nos rues seront toutes pavées, d'ici quelques semaines, la ville se trouvera transformée.

—M. A. L. Auger est arrivé hier de Montréal où il avait accompagné madame Auger dans une promenade dans l'Est. M. Auger part ce soir pour Edmonton, où il va assumer ses nouvelles fonctions d'inspecteur des Postes. Nous lui réitérons nos souhaits de succès et nous savons qu'il se créera bien vite un nombreux cercle d'amis.

Les enfants qui font leurs dents ont souvent la diarrhée; ceci peut être combattu par l'usage du remède de Chamberlain pour la colique, le cholera et la diarrhée. Tout ce qui est nécessaire est d'en donner la dose prescrite après chaque diarrhée et ensuite de l'huile de castor pour nettoyer le système. C'est sûr et sans danger. Vendu par tous les pharmaciens.

Ne laissez pas un marchand sans scrupules vous imposer une contrefaçon de l'Emplatre au Menthol "D. & L." Faites attention à la marque déposée "D. & L." sur les boites en métal. Elle garantit le véritable et le plus efficace des remèdes contre les douleurs de Rhumatisme, Lombago, Sciatique. Douleurs du dos, etc. 25 sous pièce. Rouleaux d'une verge équivalent à 7 pièces de la grandeur normale $1.00.

Feu Madame Gosselin

Vendredi matin, M. Philippe Gosselin de cette ville, avait la douleur de perdre son épouse, née Flora Senez. Madame Gosselin est morte après une maladie de quelques jours seulement. Des tributs floraux nombreux ont été déposés sur son cercueil.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin.

M. Gosselin conduisait le deuil, avec M. J. N. Senez, père de la défunte; M. David Senez, son oncle. Une procession considérable accompagna la dépouille depuis la demeure, rue Dumoulin, jusqu'à la cathédrale.

Mgr Dugas chanta la messe de requiem avec diacre et sous-diacre.

Madame Gosselin était justement estimée pour de nombreuses et belles qualités. Sa mort prématurée cause un deuil profond dans plusieurs familles de parents. A notre ami M. Gosselin et à ces familles nous présentons l'hommage d'une sympathie très cordiale.

Feu M. J. F. Prud'homme

Madame J. F. Prud'homme nous prie de faire part à nos lecteurs de sa gratitude profonde pour toutes les marques de sympathie qu'elle a reçu à l'occasion de son deuil.

La Bearine est une pommade délicate elle fait croitre les cheveux parce qu'elle contient de la véritable graisse de l'ours du Canada. 50 sous le pot.

Remerciments

Les Soeurs de la Charité de l'hôpital Saint-Boniface prient Madame la présidente et les Dames Patronnesses de vouloir bien accepter leurs remerciements pour l'oeuvre qu'elles ont menée à si bonne fin pendant l'Exposition.

L'intelligence, l'énergie, l'entrain et les sacrifices personnels de toutes ces dames prouvent que la charité et l'abnégation rentrent dans leur pratique journalière.

Vous avez droit, mesdames, d'être fières et heureuses de vos Lauriers.

Merci donc du fond du coeur, à nos bonnes et bienveillantes Dames Patronnesses.

Les Soeurs de l'Hôpital Saint Boniface offrent leurs remercîments les plus vifs à toutes les personnes qui ont contribué par leurs dons au succès du restaurant de l'Exposition.

Plus nous allons, plus nous voyons croître l'intérêt et la générosité du public.

Nous regrettons d'être dans l'impossibilité de remercier chaque donateur individuellement, mais nos remerciements pour être généreux n'en sont pas moins sincères.

Les Tablettes de Chamberlain pour le Foie et l'Estomac activent doucement le foie et les intestins pour expulser toute matière empoisonnée, nettoient le système, guérissent la constipation et la migraine. Vendu par tous les pharmaciens.

PELERINAGE A STE-ANNE DES CHENES

Mardi le deux août un convoi spécial quittera la gare du C. N. R à huit huit heures du matin en route pour St-Anne des Chênes. C'est le pèlerinage annuel des paroisses au sanctuaire de St-Anne de Manitoba.

Le convoi s'arrêtera à St-Boniface, à Navin et à Lorette pour prendre les pèlerins.

Prix du billet, aller et retour, pour adultes $ 0. 70 pour enfants $ 0. 35

Le départ de St-Anne pour Winnipeg aura lieu à 5½ de l'après midi.

On voudra bien apporter une collation pour le midi.

Les billets seront en vente chez le portier de l'Archevêché

Arthur Béliveau, ptre.

Placez 25 sous en achetant une boite de Davis'Menthol Salve et soyez préparé contre les ulcères la nafralgie, les vieilles plaies, etc.

The Liquor License Act

The following application for a wholesale Liquor License has been received and will be considered by the Board of License Commissioners for license district No. 4 at Winnipeg at the Office of the Chief License Inspector, corner of Kennedy and Broadway streets at the hour of 8 P. M., on Tuesday the sixteeth day of August, A; D 1910.

By Herbert J. Miller, Wholesale Liquor Store, situated at the corner of Marion and Archibald streets, St. Boniface.

Dated at St. Boniface, this twenty-seventh day of July 1910.

M. J. JOHNSTONE,
Chief License Inspector.

Juniorat de la Sainte-Famille

Saint-Boniface, Man.

Ecole apostolique pour la formation des jeunes gens qui aspirent à devenir prêtres missionnaires oblats.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au

R. P. J. Magnan, O.M.I.
DIRECTEUR.

AVIS.

On demande une institutrice pour l'arrondissement scolaire Ile des Chênes pour le 1er lundi de septembre. Bons gages.

S'adresser à

M. MICHEL TRUDEAU,
Ile des Chênes, Man.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DECES

Cour à bois jointe à un magasin général située dans la Saskatchewan, région de culture et d'élevage, colonie très prospère, peuplée de Canadiens, Français et Anglais.

A vendre $12,000. Chiffre d'affaire annuel $8,000. Facilité de paiement. Répondre au journal à l'adresse G. F. G.

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(Suite)

N°23

Arsène Loutrel m'a quitté, il a loué un appartement dans le quartier latin, sous prétexte de se rapprocher de l'école, ce qui est une pure plaisanterie. Séparation froide, qui nous évitera une rupture violente. Nous étions mal ensemble depuis qu'il a exigé si rigoureusement le remboursement des sommes qu'il m'avait prêtées : son père peut être tranquille, les traditions de si bonne heure inculquées à son fils ont été comprises et retenues. Deux et deux font cinq : j'ai payé un gros intérêt à un commarade de collège, et nous avons échangé des quittances avec la dernière poignée de main.

Je conserverai pour moi les pièces de notre quatrième. J'y retrouve les souvenirs de mes premiers mois et particulièrement le vôtre, et puis je ne suis pas riche, bien que je porte sur mes cartes de visites "rédacteur au *Don Juan*"; enfin l'endroit me plait : de la chambre de Loutrel devenue la mienne, par-dessus les platanes du quai, je découvre la Seine, le Pont-Neuf et sa petite île verte, l'écluse et tout le vieux Paris de la Cité que nous regardions ensemble et que vous m'expliquiez, dans cet hiver laborieux et misérable qui eut quelques bonnes heures

Je travaille là, le matin, je lis, j'écris des articles qui seront refusés par Léonce Gay ou par Thiénard, les deux rédacteurs du *Don Juan*. D'avance, je sais que je serai refusé. Mais je m'entête et je recommence. Il y a en moi de cette persévérance des métayers qui résèmeront le même sillon jusqu'à ce que l herbe ait levé ou que la saison soit trop avancée. Je m'essaye en des genres divers, tâchant de varier les sujets et le style même. A une heure, je m'achemine vers la rue Caumartin. Je monte à la rédaction : il n'y a personne que le garçon de salle, qui me dit : Voilà M. Noellet qui vient faire sa "*Revue de la presse*". Mon Dieu oui, cinquante journaux m'attendent, pliés, en pyramides rectangulaires. Mais d'abord j'entrouve la porte du cabinet de Léonce Gay, et je glisse un de mes articles sous une statuette de femme en cristal de roche qui lui sert de presse-papier; j'entre aussi chez Thiénard, et je pose son chien de bronze sur mon second article.

A l'oeuvre alors ! Paris, province, il faut tout lire,—et c'est dur !—éventrer les journaux à coups de ciseaux, classer les fragments, appréciations politiques d'un côté, faits divers de l'autre, enfin coudre les premières d'une phrase qui puisse à la rigueur servir de transition : "*La Justice* se montre sévère pour le discours du président du Conseil"; "l'*Intransigeant* est impitoyable", "le *Figaro* ne serait il pas dans la vérité quand il dit..." "Ouvrons maintenant l'*Abeille Savoisienne*." A l'aide de deux pains à cacheter, sur une bande de papier, les petits carrés blancs et noirs s'alignent, comme des dominos. Je ne me doutais pas autrefois que ce fut là le début dans la littérature.

Apres dîner je reviens, pour les journaux du soir.

Vers huit heures, les bureaux commencent à prendre vie. Du fond de la salle commune,—où je suis encore seul,—j'aperçois les rédacteurs qui arrivent un par un, terminant le cigare allumé, la copie en poche. Où ont-ils écrit leur petite colonne divisée par trois étoiles en paragraphes sautillants ? Chez eux, dans la rue, au café, au théâtre. Le *Don Juan* se rédige en l'air. Dans la journée on ne rencontre que le garçon de salle et moi De huit heures à minuit il y a Thiénard, c'est-à-dire l'homme journal, qui fait toutes besognes non faites, taille le reste, donne au *Don Juan* sa physionomie, revoie les pages, travaille pour quatre et joue à la Bourse. Tous les autres passent. "Bonjour, Thienard. Tenez, voilà mon courrier...mes échos...mon carnet mondain...ma chronique théâtrale...Bonjour, Thiénard, avez-vous une place pour une réclame en deuxième page ?...Dites donc, Thiénard, connaissez-vous l'affaire du petit X ? Impossible ! Figurez-vous..." Et la porte retombe sur eux. Cette dernière catégorie de gens n'appartient pas à la rédaction. Ce sont les amis à nouvelles, qui montent des grands boulevards, la nuit tombante, contents d'avoir leurs entrées dans un journal assez bien coté dans le monde et facile d'accès, grossissant le moindre bruit de coulisse pour se donner de l'importance, et qui quêtent, en échange, un renseignement sur les courses ou l'original d'une dépêche qui traine sur les tables C'est un va-et-vient continuel. Les épreuves arrivent de l'imprimerie, le téléphone n'arrête pas de sonner. Léonce Gay, tout l'opposé de Thiénard, qui ne bouge pas de son cabinet, court de l'un à l'autre Il est tout à tous. Il a un air d'officier, comme Thiénard, mais point de cette grosse carrure brune sévère qui besogne en grondant avec le geignement du bucheron: c'est le joli lieutenant blond, rose, rieur, bon enfant et mauvais sujet, qui cause bien, fait des mots, écrit comme il parle, jamais embarrassé, jamais étonné, et en apparence, jamais pressé.

Dans ce manège où tournent tant d'hommes et tant de choses autour de moi, je demeure autour de la table verte, sous mon abat-jour, caché derrière mes journaux du soir que je déploie un à un comme j'ai fait pour ceux du matin. Le tourbillon m'effleure et ne me touche pas. Qui s'inquièterait de ce débutant à 200 francs par mois gagnant sa vie à coup de ciseaux ?

Il passe là, près de moi, certains jours, beaucoup de gens connus dans la politique ou dans les lettres ; connus de tous les autres. Je me les fais nommer. Ils pourraient m'être utiles mais si mon ambition n'a pas changé, ma confiance en moi-même a décru: je n'ose les aborder. Personne ne s'offre à leur présenter un pauvre garçon comme moi.

Et je reste immobile derrière l'écran de mes journaux dépliés.

Quand j'ai collé mon dernier pain à cacheter, il est encore d'assez bonne heure. Je me lève. Et, avant de sortir, j'accroche au passage Léonce Gay. "Avez-vous lu mon article? - Sans doute—Eh bien?—Pas assez parisien." Je frappe à la porte de Thiénard. Il cause à trois personnes en revoyant la première page toute humide et retombante autour de sa main comme un mouchoir. "Que voulez vous?—L'article que j'ai...—Je verrai ça demain, le journal est plein."

Demain, je ne sais pas quand ce sera.

Et je sors, et je me laisse emporter par la grande foule, inconnu, noyé, perdu, tâchant de me ressaisir moi même et d'avoir mon rêve aussi parmi toutes ces cupidités, toutes ces passions en éveil, tous ces projets ignorés qui me pressent et me coudoient.

........Forestier, forestier, qui le soir, tranquille, le coeur libre, vous reposant de la vie, ouvrez votre fenêtre au souffle qui vient des bois, vous allez me comprendre. Quand j'étais adolescent, dans les Mauges, et que ma rude journée finie, je me redressais pour endosser ma veste et retourner à la maison où m'attendait le souper, oh ! quelle aspiration pleine, profonde ! Quelle joie m en venait au coeur Je ne regrette pas la terre. Mais ceal!

25 septembre.

(A suivre)

Le congres Eucharistique

M. L'ABBÉ PRUD'HOMME, SECRÉTAIRE DU COMITÉ DIOCÉSAIN POUR LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE NOUS DONNE COMMUNICATION DE LA LETTRE CIRCULAIRE SUIVANTE ADRESSÉE AU CLERGÉ:

ARCHEVÊCHÉ DE ST-BONIFACE

St-Boniface, 11 juillet 1910

Monsieur le Curé,

Voici les conditions de voyage pour aller au Congrès Eucharistique de Montréal qui commence mardi, le 6 septembre, à 8hrs. du soir, par la réception solennelle du Cardinal Légat à la Cathédrale, et se termine Dimanche, le 11 septembre, par la Procession solennelle du Très-Saint-Sacrement (2 hrs. P M.) :

1.—Prix du passage, aller et retour, d'un point quelconque de l'Ouest à Montréal au prix régulier d'un passag d'aller 1ère. classe. De Winnipeg à Montréal, ce prix sera donc de $35.00.

2.—Ceux qui voudront prendre un lit devront payer en plus le prix régulier des lits, c'est-à-dire $8.00 pour char Dortoir, et $4.00 pour char Touriste.

3.—Ceux qui désireraient aller par la voie des lacs, pourront le faire aux conditions suivantes :

Pour le voyage aller et retour $12 50 en plus du prix du billet.

Pour aller par les lacs et revenir par le chemin de fer $3 50 en plus.

Pour aller par chemin de fer et revenir par les lacs $8.50 en plus.

Dans les trois cas, ce surplus comprend les repas et la cabine.

4.—Ces billets sont bons pour 30 jours seulement, sans privilège d'extension possible

5.—Ces billets comportent la faveur de voyager à moitié prix de Montréal aux différents points de la Province de Québec et d'Ontario.

On devra présenter son billet de retour aux agents à Montréal depuis le 5 au 14 septembre, et sur présentation de ce billet une réduction de moitié sera faite pour les différents voyages qu'on voudrait faire.

6.—Les billets sont bons pour aller par tous les convois réguliers du C. P. R. ou du C. N. R. ou du G. T. P.

Ces billets seront mis en vente aux différentes gares dès le 1er septembre, et resteront en vente jusqu'au 8 septembre exclusivement.

7.—Les billets comportent la faveur d'arrêt (Stop Over), au retour seulement, et ce, à Ottawa et à Toronto. Dans ce cas, on devra remettre son billet au Chef de Gare au moment de l'arrivée.

8.—Les Compagnies de Chemin de fer nous donnent la faveur de réserver un char Dortoir ou Touriste pour chaque 18 lits que nous retiendrons. Nous pourrions même avoir un *Convoi Spécial* si nous réservons un certain nombre de chars. Il serait de très haute importance pour le confort des passagers de profiter de cet avantage. Il faudrait alors donner avis au moins 15 jours à l'avance à Mr l'abbé J H Prud'homme, Archevêché de Saint-Boniface de son intention d'aller au Congrès. Les chars spéciaux seraient alors retenus en conséquence. Si nos voyageurs négligent cet avis, ils auront à voyager avec la foule ordinaire à leur détriment.

9.—Nous ne nous chargeons pas de la vente des billets. On voudra bien s'adresser aux agents réguliers.

10.—Ceux qui désirent voyager à bord des chars spécialement retenus et avoir le comfort que ne sauraient avoir les voyageurs ordinaires devront se préparer à partir jeudi soir, le 1er septembre, de la gare du C. P. R. et donner avis de leur intention, une quinzaine de jours d'avance au soussigné.

Ce voyage se fera de Winnipeg à Montréal directement et par chemin de fer exclusivement.

Pour autres informations veuillez vous adresser au soussigné

J. H. PRUD'HOMME, ptre
Secrétaire du Comité diocésian pour le Congrès Eucharistique.

POUR LE MONUMENT DOLLARD

Les dernières souscriptions reçues par l'L. C. J. C.(casier, 21-83, Montréal) sont les suivante: Cour Ste-Brigitte No. 1398 de l'Ordre Indépendant des Forestiers, par M. Honoré Emond, trésorier: $ 5.00; M. le Dr. L.-A. Beaudry, St-Hyacinthe: $ 2.00

Les journaux les plus éloignés continuent leur propagande. Sous le titre "Un souvenir glorieux" la "*Vie Nouvelle*", de Paris, consrcrait le 26 juillet, court article à Dollard et à ses compagnons. On y lit: L'Assciation Catholique de la Jeunesse Canadienne le souvenir d'Adam Dollard et de ses compagnons comme celui de frères ainés très glorieux, elle cherche à faire élever un monument à la mémoire de ces héros. Nous ne pouvons à l'A. C. J. F. que nous unir à nos amis de là-bas pour un commun témoignage de venération."

Quand l'estomac refuse de remplir sa fonction, les intestins se dérangent, le foie et les rognons se congestionnent et causent de nombreuses maladies. L'estomac et le foie peuvent être remis en condition normale et les Tablettes de Chamberlain pour l'Estomac et le Foie peuvent le faire. Très faciles à prendre et effectifs. Vendu par tous les pharmaciens.

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots ; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770 ; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS. BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LaRIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba.